

Note aux gestionnaires N° 2018/2

DATES DE REGLEMENT DE LA PAYE 2018

MOIS DE LA PAYE	DATE DE VALEUR
JANVIER	Lundi 29
FEVRIER	Lundi 26
MARS	Mercredi 28
AVRIL	Jeudi 26
MAI	Mardi 29
JUIN	Mercredi 27
JUILLET	Vendredi 27
AOUT	Mercredi 29
SEPTEMBRE	Mercredi 26
OCTOBRE	Lundi 29
NOVEMBRE	Mercredi 28
DECEMBRE	Jeudi 20

L'équipe du bureau de l'animation et de la
coordination paye